



Le syndicat A&I UNSA a décidé de se retirer de l'intersyndicale qui réunissait l'ensemble des organisations syndicales représentatives et dont l'objet était de s'opposer à la fusion des académies normandes telle qu'elle se dessinait sous l'égide du recteur Rolland.

Les raisons qui nous ont amenés à cette situation reposent sur les constats suivants :

La forte mobilisation des personnels des rectorats de Caen et de Rouen, aussi inédite dans sa forme que dans son intensité, a permis de faire reculer le Ministère sur la première carte cible qui s'avérait fort préjudiciable aux personnels. Son retrait est une incontestable victoire pour les personnels. Il faudra garder cela à l'esprit! On peut de ce point de vue considérer que le nouveau projet, qui reste à préciser, semble être une amélioration par rapport à son aîné.

La nomination d'une nouvelle rectrice s'est traduite par la mise en place d'une nouvelle méthode de travail associant davantage les personnels et leurs représentants même s'il reste des progrès à faire en la matière.

Aussi forte fût-elle, la mobilisation faiblit et cela peut se comprendre. Les collègues ont accumulé du retard dans leur travail lors des manifestations et la période de fin d'année nécessite une implication totale de leur part. Leur sens des responsabilités et du service public est indéniable. Il serait contreproductif de les inciter les à participer à un mouvement qui, s'essouffant, ne sera plus que la caricature de lui-même.

Nous ne souhaitons plus perdre de temps et commencer à travailler activement sur le projet proposé. Nous l'avons analysé, décortiqué, nous voulons maintenant le critiquer et faire des propositions d'amélioration qui seront favorables, à la fois, au service public et aux personnels qui ont hâte de savoir comment leur situation professionnelle est susceptible d'évoluer à la rentrée.

Qu'on le veuille ou non le projet avance. Il serait absurde et dommageable que cela se fasse sans les personnels.

Le boycott du CTSA décidé par certaines organisations syndicales en dehors de tout consensus (alors que nous nous étions mis d'accord pour un report) et la menace de boycott du CTA à venir élaborée, là encore, en dehors de tout consensus, nous conduit à penser qu'elles ont, de facto, fait le choix d'avancer seules.

Dans ces conditions A&I UNSA ne peut plus en rester au simple discours du « non à la fusion » et du « un recteur à Caen, un recteur à Rouen ». Aussi, comme nous l'avons fait dans les instances ou devant les interlocuteurs que nous avons pu rencontrer sur cette

question (les recteurs Rolland et Gavini-Chevet, la conseillère sociale du ministre de l'éducation, la conseillère éducation du 1^{er} ministre) nous continuerons d'exprimer notre scepticisme face au bien-fondé de cette réforme et nous continuerons d'avancer les exigences suivantes :

- La mise en place d'une véritable concertation avec les personnels et leurs représentants (c'est en cours) en leur laissant du temps pour la réflexion et pour travailler ces questions.
- Le maintien du périmètre actuel des divisions gestionnaires telles que DPE, DEC, etc... (à l'examen du projet cela semble acquis).
- Un effort indemnitaire qui ne se réduise pas à la nécessaire harmonisation Caen-Rouen. La moyenne inter-académique serait une juste reconnaissance de l'implication des personnels.
- La fin des suppressions de poste de personnel administratif en Normandie.
- La mise en œuvre d'un plan de requalification de C en B et de B en A qui ne soit pas financée sur les moyens actuels de l'académie.
- La mise en œuvre d'un plan d'accompagnement des personnels qui seraient éventuellement concernés par les mutualisations de services (formation, indemnité de compensation, etc...)

C'est désormais sur la capacité de l'administration à faire vivre le dialogue social, à prendre en considération les amendements des personnels et à répondre aux exigences que nous avons posées que nous la jugerons. Nous espérons vivement ne pas avoir besoin d'appeler à nouveau les collègues à se mobiliser et à manifester. On sait maintenant qu'ils savent le faire et qu'ils ne craignent pas de le faire quand leurs métiers et leurs conditions de travail sont en jeu.

Renaud MARTIN - Secrétaire Académique A&I UNSA Caen